

LA SNCF ET LE TRANSPORT DE GROS INSTRUMENTS

par Tom Sidicaro

Alors que les discussions entre la SNCF et les musiciens concernant le transport des instruments volumineux semblent au point mort, le syndicat Profedim publie une enquête. Synthèse.

PROFIL DES RÉPONDANTS

L'enquête, effectuée en ligne entre février et mars 2024, a été réalisée sur un échantillon de 254 instrumentistes, dont 95,3% se déplaçant avec un instrument dit hors norme. Deux tiers d'entre eux sont des contrebassistes.

VERBALISATIONS

70 %

C'est la part des répondants qui indiquent avoir déjà été **verbalisés** lors d'un déplacement avec un instrument de grosse taille.



50 %

Près de la moitié des répondants affirment que les verbalisations sont **récurrentes**. 30 % de ces instrumentistes disent être verbalisés sur 20 % à 50 % de leurs trajets.

80 %

C'est le nombre d'utilisateurs qui témoignent d'une **augmentation** des verbalisations depuis la sortie du Covid.

63 %

Près de deux tiers des instrumentistes interrogés sont verbalisés pour un **montant** correspondant à **la moitié ou la totalité de leur salaire** corrélé au déplacement en question.

RELATION À LA SNCF

Au-delà de la problématique financière liée aux verbalisations, **39 %** des musiciens déclarent avoir déjà été empêchés d'accéder à un train en raison de leur instrument de musique.

Grands voyageurs

Les répondants sont un peu plus d'un tiers à se **déplacer** sur le réseau entre **4 et 10 fois par mois**.

Stigmatisation

Deux tiers des répondants indiquent que la **relation est déplaisante voire stigmatisante** avec les agents de la SNCF lors de leurs déplacements avec leur instrument.

10 €

Trois quart des instrumentistes interrogés seraient disposés à s'acquitter d'un **supplément de 10 €** (comme pour un vélo) afin de transporter leur instrument.

Voiture

83 % des répondants indiquent avoir privilégié au moins une fois un mode de **transport alternatif** en raison des difficultés avec la SNCF. Dans près de 90% des cas, la voiture ou la camionnette est l'alternative utilisée.

En France

L'immense majorité d'entre eux (90 %) indiquent que ces **difficultés n'existent qu'en France**.

Service public

Près des 2/3 des répondants empruntent le réseau SNCF pour se produire majoritairement dans des structures subventionnées (écoles, conservatoires, scènes labellisées ou non, associations, EHPAD), remplissent ainsi des **missions de service public**.

